

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

De L'Esprit Des Loix

Ou Du Rapport Que Les Loix Doivent Avoir Avec La Constitution De
Chaque Gouvernement, Les Moeurs, Le Climat, La Religion, Le Commerce,
&c.

Montesquieu, Charles de

Amsterdam, 1749

Chapitre XII. Circonstances dans lesquelles les Romains firent leurs
operations sur la Monnoye.

urn:nbn:de:gbv:45:1-731

lorsque dans la force de son institution, par sa sagesse comme par son courage, après avoir vaincu les Villes d'Italie, elle disputoit l'Empire aux Carthaginois.

Et je suis bien aise d'approfondir un peu cette matière, afin qu'on ne fasse pas un exemple de ce qui n'en est point un.

Dans la première Guerre Punique (a) l'As qui devoit être de douze Onces de cuivre, n'en pesa plus que deux, & dans la seconde il ne fut plus que d'une. Ce retranchement répond à ce que nous appellons aujourd'hui augmentation des Monnoyes : ôter d'un Ecu de six livres la moitié de l'Argent pour en faire deux, ou le faire valoir douze livres, c'est précisément la même chose.

Il ne nous reste point de Monument de la manière dont les Romains firent leur opération dans la première Guerre Punique; mais ce qu'ils firent dans la seconde nous marque une Sagesse admirable. La République ne se trouvoit point en état d'aquitter ses dettes; l'As pesoit deux Onces de cuivre, & le Denier valant dix As valoit vingt Onces de cuivre. La République faisoit des As (b) d'un Once de cuivre : elle gagna la moitié sur ses Créanciers, elle paya un Denier avec ces dix Onces de cuivre. Cette opération donna une grande secousse à l'Etat : il falloit donner la moindre qu'il étoit possible. Elle contenoit une injustice; il falloit qu'elle fût la moindre qu'il étoit possible. Elle avoit pour objet la libération de la République envers ses Citoyens : il ne falloit donc pas qu'elle eût celui de la libération des Citoyens entr'eux. Cela fit faire une seconde opération : l'on ordonna que le Denier, qui n'avoit été jusques là que de dix As, en contiendroit seize. Il résulta de cette double opération, que pendant que les Créanciers de la République perdoient la moitié (1), ceux des Particuliers ne perdoient qu'un cinquième (2), les Marchandises n'augmentoient que d'un cinquième, le changement réel dans la Monnoye n'étoit que d'un cinquième. On voit les autres conséquences.

Les Romains se conduisirent donc mieux que nous qui dans nos opérations avons enveloppé & les fortunes publiques & les fortunes particulières. Ce n'est pas tout : ils les firent dans des circonstances plus favorables que nous.

CHAPITRE XII.

Circonstances dans lesquelles les Romains firent leurs opérations sur la Monnoye.

IL y avoit anciennement très peu d'Or & d'Argent en Italie. Ce Païs a peu ou point de Mines d'Or & d'Argent. Lorsque Rome fut prise par les

(1) Ils recevoient dix Onces de Cuivre pour vingt.

(2) Ils recevoient seize Onces de Cuivre pour vingt.

LIVRE
VINGT-
DEUXIEME.

Chap. XI.
§ XII.

(a) Plin.
Histoire Naturelle Liv.
33. Au. 13.

(b) Plin.
ibid.

